

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

VOL. 10 — N° 14

RÉDIGÉ EN COLLABORATION

MONTMAGNY, VENDREDI, 31 DECEMBRE 1909

La Compagnie du PEUPLE, Editeur-Propriétaire.

"LE PEUPLE"

Est imprimé et publié par la "Compagnie du Peuple", à Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENT

District de MONTMAGNY : 1 an, \$ 0.50 ; 6 mois, \$ 0.25.
CANADA : 1 an, \$ 1.00 ; 6 mois, \$ 0.50.
ÉTATS-UNIS : 1 an, \$ 1.50 ; 6 mois, \$ 0.75.

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

La date qui se trouve sur l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu. Ainsi, Jan. 11 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1911 et qu'on est en règle. Si, un mois après l'envoi de l'abonnement, la date n'est pas changée, nos abonnés nous renverront service en nous signalant cet oubli.

Prière de faire remise par bons de poste ou mandat d'argent (de poste ou d'express) à l'ordre de "La Cie du Peuple", Montmagny.

Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande de changer l'adresse du journal.

Annances officielles, 1ère insertion, 10c la ligne.

Insertions subséquentes, 5c la ligne.

Annances commerciales à long termes, tarif spécial.

La marine canadienne

Le gouvernement Laurier ne se presse pas de déposer son projet de loi sur la défense navale. A un certain point de vue, il n'y a pas urgence, loin de là : nous n'avons aucune agression à craindre et il faut au moins que des attaques soient possibles pour qu'un pays soit justifiable de dépenser en coûteuse préparation de défense un capital dont il a besoin pour le développement de ses ressources. D'autre part, puisque notre gouvernement veut absolument nous lancer dans cette aventure, il importe que le peuple soit mis des maintenant au courant du projet ministériel. La question est trop sérieuse pour que le parlement, qui n'a pas reçu de télégramme mandat de la décider, la règle définitivement en quelques jours sans donner le temps au peuple de manifester son opinion.

Est-ce par crainte de l'opinion publique que le gouvernement se propose de placer brusquement le pays en face du fait accompli, quitte à prendre les moyens pour le faire accepter plus tard ?

Il est certain, dans tous les cas, que le projet de défense navale est loin de provoquer dans le pays l'enthousiasme que les impérialistes militants, maîtres de presque toute la grande presse, ont cherché à soulever. D'un peu partout, s'élèvent des protestations qui montrent bien que le peuple ne s'est pas tout-à-fait laissé prendre aux menées impérialistes.

Aussi bien, ne serait-ce pas avoir une haute opinion du jugement du peuple canadien que de supposer qu'il puisse se lancer de galeté de cœur dans cette aventure périlleuse de l'établissement d'une marine soi-disant nationale, qui aura pour conséquence définitive, de compromettre notre autonomie.

Nous l'avons déjà dit, une marine canadienne ne sera d'aucune utilité à notre pays, même dans un avenir très éloigné, et la dépense considérable qu'elle nécessitera sera, par conséquent, un véritable détournement de fonds au détriment de la bonne administration de nos affaires. Il n'est d'ailleurs, pas besoin de réfléchir longtemps pour s'apercevoir que cette prétendue marine canadienne sera tout simplement établie à nos dépens pour le seul profit de la métropole.

Et encore, n'est-il pas certain que celle-ci puisse tirer un avantage appréciable de cette marine qui constituera néanmoins un lourd fardeau pour notre jeune pays. Mais que les services qu'elle rendra à la métropole soient considérables ou non, il arrivera toujours que l'Amérique anglaise prendra la force même des choses la direction de cette marine prétendue canadienne, et c'est là que notre autonomie se trouvera compromise.

C'est un sacrifice que nous ne devons pas faire.

Nous ne pouvons admettre avec les impérialistes militants que c'est pour le Canada une obligation de contribuer, surtout par un arrangement permanent, à la défense de la Grande-Bretagne. La protection que la métropole nous donne, et qui ne lui coûte guère d'ailleurs, est plutôt à son avantage ; le gouvernement anglais a toujours montré qu'il était plus soucieux de ses intérêts que des nôtres, chaque fois qu'il a eu à s'occuper de nos affaires. Et comme notre allégeance, par le prestige qu'elle donne aux yeux des nations rivales, et par les avantages commerciaux qu'elle procure surtout depuis l'établissement du tarif de préférence, profite beaucoup plus à la métropole qu'à nous-mêmes, il semble que celle-ci pourrait nous laisser tranquille, faire elle-même les frais de ses aventures impérialistes, et nous permettre de consacrer toutes nos ressources au développement de notre pays.

LE JOUR DE L'AN

Neuf sanglots ont vibré dans l'espace, Sont-ce les pleurs du lugubre beffroi ? C'est l'avenir disant à l'an qui passe Avec mépris, un adieu sombre et froid.

Un nouvel an, constellé de promesses, Vient de surgir des vastes profondeurs ; Accordons-lui nos plus tendres caresses, Car il promet d'ineffables bonheurs.

L'an dernier fut désastreux et terrible ; Il a semé partout tant de revers.... Il a changé—ce despotisme inflexible— Nos rêves d'or en mille maux divers.

N'en parlons plus et saluons l'aurore Du nouveau jour qui brille à l'horizon ; Que de nos cœurs parte un hymne sonore Pour acclamer l'hôte de la saison.

Voyez là-bas dans la pauvre chaumière Le malheureux amaigri par la faim, Du nouveau an, il attend, il espère Plus de bonheur et le morceau de pain.

Sous les lambris où la pourpre rayonne, Le riche aussi formule ses desirs : "Bel an, dit-il, d'un pur éclat couronne Nos doux banquets, nos fêtes ; nos plaisirs."

Au saint autel, le prêtre vénérable, Pour le pêcheur implore le bon Dieu ; Son chant d'amour, cri de joie admirable, Comme l'encens monte vers le ciel bleu.

Dès ce moment, oublions nos rancunes A l'ennemi présentons notre main, Après les jours de noires infortunes, Dieu nous réserve un heureux lendemain.

J. B. CAQUETTE.

FIN D'ANNEE

Encore un an qui s'envole Vers le gouffre du trépas, Un an que le temps nous vole, Et qu'il ne nous rendra pas.

MERY.

Un discours du Dr Pâquet

On lira plus loin le discours prononcé par M. le Dr Pâquet, député de L'Islet, sur la nécessité de combattre les ravages de la tuberculose, sujet que ramène tous les ans, devant la Chambre des Communes, l'énergie de M. Perley, député d'Argenteuil.

Le Dr Pâquet constate que l'inspection des immigrants est insuffisante et demande une meilleure organisation. Puis il demande l'aide de l'Etat en faveur de tout ce qui peut enrayer et détruire, si possible, les ravages de la tuberculose.

La question de la tuberculose est une des plus importantes au point de vue de la race, et nous devons féliciter le Dr Pâquet de s'en occuper d'une façon aussi intelligente.

BIBLIOGRAPHIE

Almanach des Cercles Agricoles de la province de Québec 1910, dix-septième année, publié par la Compagnie J. B. Rolland & Fils, Librairie-Éditeur, rue St-Vincent, Montréal. Prix franco par la poste, 12 cts.

Comme son titre l'indique, cet almanach publié dans l'intérêt de la classe agricole de la province de Québec, est dédié spécialement aux membres des cercles agricoles et à leurs familles. L'accueil bienveillant qu'il rencontre chaque année auprès des cultivateurs lui a permis d'atteindre, cette année, sa dix-septième édition, ce qui est déjà une longue carrière pour ce genre de publication, et une preuve bien évidente de l'intérêt que le cultivateur canadien-français témoigne pour tout ce qui touche à l'exercice de sa profession.

NOEL SANGlant

Bluefield, Virginia, Ouest, 27.—Les morts à la suite d'accidents et d'assauts ont été des plus considérables le jour de Noël dans ce district minier où la population est employée aux mines de charbon. La boisson est de nouveau la cause de tous ces méfaits. Parmi les morts on compte : Herbert Goss, tué d'un coup de pistolet par Lee Findley, près de St-Paul, Virginie ; Wm White et Wash Jones, deux nègres, tous deux tués dans un duel au pistolet, à St-Paul ; James Hill, tué par un nommé Widmer, près de Virginia City ; J. R. Sawers, écrasé par un convoi de chemin de fer à Huger ; C. Levere, trouvé mort sur la voie, à Vulcan ; Jack Patrick, tué en tombant d'un train en mouvement à Cedar Bluffs ; John Willis, ent la gorge coupée dans une bataille avec Wm Odell, à Creek ; deux autres individus dont un nègre, tués par un train à Landgraf.

== : POUR LES FETES DU : == : JOUR DE L'AN VOUS TROUVEREZ CHEZ J. A. POLIQUIN

Un Stock considérable de BONBONS de 5c à 50c, de CHOCOLAT, de 10c. à 60c. de BISCUITS de toutes sortes de nos meilleures fabriques Canadiennes qui sera vendu à prix très réduits. Aussi assortiment complet et bien frais d'épicerie de première qualité.

FRUITS : Oranges Valence, 3 doz. pour 25 cts.

Californie de 25c à 40 cts.

Pommes, Raisin et Citrons.

Les provisions de toutes sortes également des mieux assorties, Beurre, Fromage, Œufs frais, ainsi que Poulets, Dindes, Mouton, Lard, Bœuf, Jambon et Bacon.

Variétés

Le docteur Kaffort, adversaire déterminé du baiser, va faire une tournée de conférences à travers les États-Unis. Pauvre docteur Kaffort (à faire) !

Il paraît que la Ligue contre le baiser, dont il est président, accordera un prix de cent dollars à toute jeune fille de seize ans qui pourra prouver (et comment ?) qu'elle n'a jamais été embrassée. Si elle persiste dans cette attitude honnête et hygiénique, elle recevra vingt-cinq dollars par an. Les hygiénistes sont terribles !

Le docteur Kaffort a, du reste, des arguments étranges : "Le baiser, dit-il, était en usage à l'âge de pierre et devrait être abandonné."

Qu'est-ce que cela prouve, bon docteur, sinon qu'à l'âge de pierre on n'était pas de bois ?

—)X(—

Le fait suivant se passe en Angleterre :

Un comédien est appelé à siéger comme juré. Il demande à être excusé pour les raisons suivantes : "Je suis comédien, dit-il, au président ; or, un vieux acte du Parlement assimile les comédiens 'aux vagabonds' et aux gens sans aveu," et les déclare par conséquent indignes de remplir les fonctions de juré. Cet acte n'ayant pas été rapporté, je vous demande la permission d'aller me promener."

Et comme l'artiste était dans son droit, le président ne put qu'acquiescer à sa demande.

—)X(—

Un de mes amis aime le bon vin ; je comprends cela.

Peut-être l'aime-t-il un peu trop, mais, bast ! ne soyons pas sévères envers les autres et on ne le sera pas pour nous.

On apporte à mon ami une demi-bouteille de vin dont on lui vante les qualités et la vieillisse.

—Qu'en pensez-vous, lui demande-t-on ?

—Hum, fait-il en regardant la bouteille, elle est bien petite pour son âge.

—)X(—

La comédienne Scriwaneck était une femme de beaucoup d'esprit. Elle avait un cours où elle forma du reste plusieurs de nos comédiennes actuelles.

ser ses camarades, Scriwaneck lui dit, dans un adorable sourire : "Pourquoi, mon enfant, portez-vous si orgueilleusement ce que des bêtes avant vous portaient tout simplement ?"

J. B. de CAILLAC.

Grande Réduction

Afin de faire place au stock du printemps les prix seront réduits sur la plus grande partie de nos chaussures.

QUELQUES LIGNES PRISES AU HASARD

Bottines en Dongola pour dames valant \$2.00 pour \$1.50.

Bottines en Dongola pour dames valant \$2.00 pour \$1.50.

Bottines en Dongola pour dames valant \$2.50 pour \$1.75.

Bottines en Dongola pour dames valant \$2.50 pour \$1.85.

Bottines en cuir Patent pour hommes valant \$4.00 pour \$3.49.

Bottines en cuir Patent pour hommes valant \$3.50 pour \$2.80.

Bottines en Box Kip pour hommes valant \$2.00 pour \$1.94.

Bottines en Box Kip pour hommes valant \$2.75 pour \$2.00.

Bottines en Dongola valant \$2.25 pour \$1.80.

Bottines en Kank valant \$3.00 pour \$2.69.

Bottines en cuir Patent valant \$5.00 pour \$3.44.

Bottines en veau valant \$4.50 pour \$3.89.

Soulier en Ox Blood valant \$3.00 pour \$2.19.

Soulier en Veau valant \$3.75 pour \$2.80.

Bottines en Ox Blood valant \$4.75 pour \$3.94.

Bottines en Veau valant \$4.00 pour \$3.19.

Bottines en Dongola pour garçons valant \$2.25 pour \$1.80.

Bottines en Box Kip valant \$2.25 pour \$1.94.

Bottines en Box Kip pour garçons valant \$2.25 pour \$1.94.

Bottines en veau pour garçons valant \$3.75 pour \$2.19.

Ainsi que plusieurs autres lignes de très bonne qualité dont les prix varient peu avec ceux ci-haut mentionnés.

Ne manquez pas l'occasion de vous chausser à bon marché.

Une visite est sollicitée.

J. ED. CARON, Rue Saint-Thomas, porte voisine de chez M. Amédée Côté orfèvre.

Aussi un assortiment complet de bas de laine et de cachemire de 15c à 50c la paire.

LA VALEUR COMMERCIALE

Des produits agricoles du Canada pour 1909

Ottawa, 28.—Un bulletin publié par le bureau du recensement et statistique, place la valeur commerciale des produits agricoles au Canada pour l'année qui vient de s'écouler, au chiffre de \$532,993,100, soit une augmentation de \$100,458,100 sur le total de l'année précédente.

Le total des terres en culture, cette année, représente une étendue de 30,065,556 acres contre 27,505,663 pour l'année passée.

LE PECULAT A BUFFALO

Dans les affaires municipales

Buffalo, 28.—Le comité des affaires municipales de la Chambre de Commerce de cette ville a publié un rapport dans lequel il déclare que dans nombre de cas la ville paie de 33 à 70 p. c. trop cher les matériaux qu'elle achète par contrats.

Il déclare aussi que les listes de paie ont été majorées et que les travaux n'ont pas été exécutés d'une manière convenable.

Aucune accusation de péculat n'est

faite dans le rapport contre les fonctionnaires ou les fournisseurs ; mais une enquête est demandée.

LA GREVE DES AIGUILLEURS

St-Paul, 27.—Contrairement à ce que s'attendaient le gouverneur Elmhart, la difficulté qui règne entre les employés de chemin de fer du nord-ouest et les aiguilliers en grève ne s'est pas terminée par une entente amicale aujourd'hui.

AU MAGASIN DU PEUPLE..

Ce qu'il y a de plus nouveau en fait de.

BOTTINES, SOULIERS, BAS

CLAQUES, BOTTES DE LA MAISON

Chs. HAMEL

A VOTRE GOUT ! A VOTRE PIED ! A VOTRE PRIX !

Afin de faire place au stock du printemps les prix seront réduits sur plusieurs lignes. Venez voir nos prix avant d'aller ailleurs. La meilleure valeur de toute la ville.

J. ED. CARON

RUE ST-THOMAS

Porte voisine de chez Amédée Côté, Orfèvre

TEL. NATIONAL, 14.

Depêches télégraphiques

Orangeville, Ont., 23.—M. J. A. Best de Mulmur, conservateur, a été élu par acclamation, député de Dufferin, comme successeur aux Communes, du Dr Barry, décédé.

London, Ky., 23.—Un triple meurtre et un suicide ont eu lieu hier à Pittsburg, Ky. Lorsque Mme Murray, un mineur, a tué sa femme, sa belle-mère et Elbert Cle, après quoi il se fit justice, Murray n'aimait pas les attentions qu'avait Coie pour sa femme et c'est ce qui l'a poussé à accomplir son acte criminel.

Cole, qui était le fils de l'assistant-inspecteur des mines, Parry C. Cole, était âgé de 2 ans. Il était le gérant du magasin général où il a été tué. M. Ross, un vieillard qui se trouvait dans le magasin lorsque le meurtre eut lieu, brisa un chassais pour éviter la mort.

Comme résultat d'un incendie qui s'est déclaré à 2.45 hrs hier matin sur l'avenue Ross, un Alcool commis à l'emploi du P. R. est mort.

George Baxter, qui sauta du troisième étage, s'est gravement blessé et a dû être transporté à l'hôpital. Mlle Hilda Brow, fille de tables qui sauta elle aussi par une fenêtre a été aussi sérieusement blessée. M. Art. Cook propriétaire de l'hôpital et sa femme ont eu beaucoup de difficulté à se sauver. Il y avait 40 personnes dans l'hôtel lorsque le feu fut découvert les pompiers ont fait un beau travail.

Woonsocket, 23.—Alfred Burgault, maçon de son métier, domicilié au No. 83 rue Brook, a mis fin à ses jours en se tranchant les veines et l'artère du bras gauche, avec un rasoir. C'est son voisin de chambre, et un ami de travail, M. Omer Bruneau, qui a découvert le premier l'état de son infortuné compagnon. M. Burgault, le défunt, demeurait à Woonsocket depuis environ 4 ou 5 mois et tout indique qu'il s'est suicidé dans un accès de somnambulisme.

St-Louis, 23.—Huit hommes ont été tués par une explosion de gaz dans la mine de la Chicago & Cartersville Coal Coy, à Hemmi, Ill., aujourd'hui, et 400 autres mineurs l'ont échappé belle. On croit que le désastre a été causé par les lampes ouvertes qui portaient quelques mineurs. Trois cadavres ont été retirés de la mine. Quant aux autres on ne croit pas être capable de les retirer avant demain.

Islon, 23.—La formation du nouveau cabinet portugais a eu lieu hier. Le cabinet est composé comme suit : Président Baldo, de la Justice, Montenegro ; ministre de l'Intérieur Diacosta ; des Finances, Branco ; des affaires étrangères, A. E. Villace de la guerre, Mathias Nunes, de la Marine, Azevedo Coutinho ; des Travaux Publics, Moreira. Tous les nouveaux ministres sont des progressistes. Les cartes d'assemblées le 20 janvier pour s'ajourner immédiatement à deux mois pour permettre au gouvernement de préparer son programme.

New-York, 23.—Plus de \$2,000,000 seront distribués par la U. S. Steel Corporation en bonus à ses officiers et employés, dont 60 pour cent seront en argent comptant. C'est ce qu'a annoncé le président Gary aujourd'hui même. On a d'abord annoncé que ce bonus s'élèverait à la somme de \$1,000,000, mais le président Gary a rectifié officiellement cette déclaration en disant :

"Le montant est basé comme toujours, d'après les recettes annuelles. La somme devant être distribuée pour l'année 1900, est un peu plus de \$2,000,000. Les 60 pour cent seront payés en argent et 40 pour cent en actions de préférence.

London, 23.—Cinq cadavres ont été retirés des ruines des grands magasins de nouveautés Ardig et Hobbs, situés à Clapham Junction.

Les recherches ont continué toute la journée, mais toujours lentement, et il faudra encore un jour ou deux avant que l'on puisse déterminer exactement le nombre des victimes.

Il est certain que tous les employés ont péri. Mais il y avait aussi dans les immenses salles des centaines d'acheteurs qui venaient faire des emplettes à l'occasion de la Christmas. Outre les magasins de nouveautés, environ vingt-cinq magasins ou maisons d'habitation voisins ont été détruits ou endommagés.

Bruxelles, 23.—Albert I, le roi des Belges, en compagnie de la reine Elisabeth, a fait son entrée triomphale dans la ville, ce matin, venant de Liège. Le canon tonna le soir royal, tandis que toutes les cloches de la ville sonnèrent l'heureuse nouvelle de l'avènement des nouveaux souverains.

Dix milliers de personnes bordaient le parcours, suivi par le cortège royal, oriant avec enthousiasme : "Longue vie à Albert !" "Longue vie à Elisabeth !"

Arrivé au parlement où le nouveau roi devait prêter serment, Albert I fut reçu par les sénateurs et les députés. Les socialistes qui avaient tenté de faire une démonstration hostile, ont misérablement échoué.

New-York, 23.—Cinq personnes, le père, la mère et leurs trois enfants, ont été asphyxiées, à Yonkers, au cours d'un incendie qui a presque complètement détruit une maison de trois étages située au coin de Glover et Wakefield avenues. Les pertes sont évaluées à vingt-cinq mille dollars.

Les victimes sont M. Théodore Frederick, âgé de 38 ans, sa femme, âgée de 37 ans, et leurs trois enfants, Hannah, Kate et Ernest, âgés respectivement de 3, 5 et 9 ans, n'entendaient pas les appels et furent asphyxiés. Les autres locataires, au nombre d'une trentaine, eurent bien juste le temps de se sauver dans leurs vêtements de nuit.

On assure que cet incendie aurait été allumé par une main criminelle.

St-Paul, Minn., 24.—Le train de passagers No. 43 a déraillé hier de Mankato, à Good Thunder, près de Mankato.

Une quarantaine de passagers ont été blessés plus ou moins sérieusement. Le wagon de la maille est tombé du haut d'un remblai et a été complètement détruit par le feu.

Ottawa, 24.—Une dépêche du Sault Ste-Marie annonce que la fille de M. Charles Bray, d'Ottawa, a été tuée

instantanément hier après-midi par un train.

Louise Bray, âgée de 6 ans, glissait à la traversée du chemin de fer, lorsque son traineau la porta sous une locomotive. Elle a survécu une demi-heure à l'accident.

L'enfant s'était rendue au Sault Ste Marie avec sa mère il y a un mois pour assister au mariage de sa tante. Le corps sera transporté à Ottawa.

Ottawa, 24.—Les archives du Dominion viennent d'être en possession de reliques intéressantes de la première période historique du Canada.

Plusieurs boulets et des drapeaux maculés de sang des différents régiments qui prirent part à la campagne de 1812, ont été présentés aux archives, par le département de la milice, qui les possédait depuis peu.

Les drapeaux sont ceux des quatrième et cinquième régiments du centième d'artillerie et du 1er régiment Canadien de la milice de Québec et des "Royal Immigrants."

Ceux du quatrième et cinquième régiments offrent un intérêt particulier, parce qu'ils ont été tissés en étoffe du pays par une femme patriote de cette époque.

Ils sont attachés à deux longues lances.

Combat sanglant dans le Sahara

Paris, 23.—On vient de recevoir au ministère de la guerre la nouvelle d'un combat sanglant livré par un détachement de troupes françaises à un nombreux parti d'indigènes dans le Sahara occidental, à proximité de la frontière du Maroc.

Le capitaine Cancelet, à la tête d'une colonne de 180 méharistes (travailleurs sahariens montés), a pénétré dans le massif de l'Erg (entre le Sud oranais et le Roum) pour y faire une tournée de police.

Au milieu de la région des dunes de sable, la colonne française a rencontré une bande armée de plus de 300 indigènes.

D'après un rapport, ces indigènes auraient été des Touaregs, mais on croit plutôt que c'étaient des Marocains venus du Tadilalet pour tenter des razzias en territoire algérien.

Dans le combat qui a suivi, les indigènes ont été mis en déroute, en laissant onze morts sur le terrain et en abandonnant leur camp, qui a été razzé par les méharistes.

Du côté des Français, on compte malheureusement six morts, dont le lieutenant français Lepoyre et cinq sahariens.

Le roi Léopold et la baronne Vaughan

London, 23.—Le correspondant du "Daily Mail" télégraphie ce soir de Bruxelles que M. Du Bost et Morren, notaires du roi Léopold, déclarent ne rien savoir des dispositions prises par le souverain défunt à l'égard de la baronne Vaughan.

Il serait insensé, dit le correspondant, de supposer que le roi Léopold a légué toute sa fortune à la baronne. Il était très épris d'elle mais ses libéralités envers elle n'avaient rien d'exagéré. Je ne sais pas quelle est exactement la part faite à la baronne et à ses enfants ; toutefois il est bien certain qu'ils sont largement pourvus.

Le fait que le roi Léopold s'était lié à la baronne par un mariage religieux montre le souci qu'il avait de satisfaire aux convenances sociales et morales.

Le roi ne laisse rien à la baronne par testament. Tout a été fait à l'avance et discrètement.

Evidemment il ne saurait être question de prétentions au trône pour les enfants de la baronne.

Les déclarations publiées au sujet des biens du roi sont absurdes. Léopold II aimait les châteaux somptueux et les parcs magnifiques, et dépensait pour leur entretien la plus grande partie de ses revenus.

Guérison miraculeuse à Lourdes

Paris, 23.—Mgr Gibier, évêque de Versailles, vient de rendre une ordonnance prononçant jugement canonique sur la guérison miraculeuse de Mlle Cécile de Fraussan, une de ses diocésaines.

La maladie de Mlle de Fraussan était une périculture tuberculeuse bien constatée par deux médecins traitants, et arrivée à un point si grave qu'avant le voyage de Lourdes, on redoutait la mort.

La guérison fut subite et instantanée. Plongée dans la piscine, presque mourante, la malade, au bout de quelques instants, se redressait brusquement, montait les trois marches de la piscine et embrassait la statue de la sainte Vierge en s'écriant : "Merci à Notre-Dame de Lourdes, je suis guérie !" Et celle qui ne prenait presque plus de nourriture, sentit très vivement la faim et mangea avec beaucoup de plaisir, comme une personne bien portante ; le lendemain, elle faisait un long voyage sans aucune fatigue.

La guérison a été entière et parfaite, et la malade n'a eu depuis aucune rechute. Mgr Gibier constate donc que la guérison de Mlle de Fraussan a bien les caractères requis par Benoît XIV pour être classée parmi les guérisons miraculeuses.

LA SITUATION AU NICARAGUA

Washington, 24.—Prévoyant que les Etats-Unis enverraient un avis au président Madrid l'avertissant qu'il serait tenu responsable de la sécurité des américains qui résident dans l'ouest du Nicaragua, le département d'Etat a donné plus qu'un encouragement moral aux révolutionnaires.

D'après des ordres donnés par le secrétaire Knox, les membres de la Croix Rouge américaine ont donné leurs soins à plus de 2,000 hommes faisant partie des armées d'Estrada et de Zelaya.

Pour se conformer aux derniers ordres reçus, le corps médical de la guerre a installé des hôpitaux à Bluefields, où tous les secours nécessaires seront donnés aux blessés.

C'est un triste spectacle de voir les nombreux blessés qui errent dans les rues. Après s'être entretenu sur la situation actuelle avec les membres de la Croix Rouge américaine, le secrétaire Knox a envoyé une dépêche à Thomas Moffatt, consul américain à Bluefield, lui disant que l'association enverrait demain la somme de \$5,000, puis une autre égale si le besoin s'en faisait sentir.

On nous informe que 900 hommes ont été tués à la récente bataille de Rama.

LE GIN "CROIX ROUGE" et les Maladies des Femmes

Le Gin "Croix Rouge" possède les vertus bienfaisantes du genièvre—attestées et prouvées par les milliers de cures merveilleuses accomplies par l'illustre curé de Woerishofen, Monsignor S. Kneipp,—et les propriétés tonifiantes d'une eau-de-vie pure, préparée, distillée, rectifiée et mûrie en entrepôt sous le contrôle du Gouvernement Canadien.

LE GIN "CROIX ROUGE"

n'a pas son rival pour le traitement des Indispositions et des Maladies des Femmes et des Jeunes Filles—parce qu'il est pur. Ses propriétés diurétiques sont indiscutables.

Le Gin "Croix Rouge" donne du ton aux nerfs et relève les forces ; il nettoie l'estomac, les intestins et le sang, il aide à la guérison de l'embonpoint, du catarrhe de la vessie, des éruptions, des glandes et de la gravelle.

Mais autant un produit pur est recommandable, autant il convient de se défier des Gins Importés qui n'offrent aucune garantie de pureté ou de vieillissement : l'aveu en a été fait tout dernièrement devant la Commission Royale d'Angleterre par le Président de l'Association des Distillateurs Hollandais. "Le Gin 'Croix Rouge' est à l'épreuve de la critique la plus sévère et chaque flacon est revêtu de l'Etiquette Officielle du Gouvernement Canadien."

BOIVIN, WILSON & CIE, SEULS AGENTS 520 RUE ST-PAUL, MONTREAL



Plus de 2,000 pertes de vie

Terribles tempêtes sur les côtes de la Corée et du Japon

Victoria, C. B., 27.—D'après les dernières nouvelles apportées par le vapeur "Empress of India", qui a fait escale ici, d'énormes pertes de vie ont été causées par d'effroyables tempêtes sur la côte de Corée et du Japon, avant le départ du navire.

Six cent cinquante barques de pêche ont fait naufrage sur la côte coréenne près de Sinpo, au sud de Hamgyong. Et la moitié de la flotte de pêche a été détruite dans le nord-est de la Corée.

Les pertes de vie se chiffrent certainement à plus de 2,000.

Ottawa, 27.—Exactement de la même façon que son père il y a quatre ans, dans le même chantier et presque à la même date, Louis Achureau, d'Allymer, âgé de dix-huit ans, a été tué par la chute d'un arbre au chantier de Ritchie, près de Mattawa.

LES PILULES McGALE POUR LES ROGNONS

Guérissent Hommes et Femmes de toutes MALADIES des REINS, du FOIE, de l'ESTOMAC, du MAL de DOS. Efficace.

50c. la boîte, 6 boîtes, \$2.50.

Si votre fournisseur ne les a pas, écrivez-nous.

THE WINGATE CHEMICAL CO., LTD., MONTREAL

Chas. Desjardins & Cie

Notre Grande Spécialité cette année est le

Mouton de Perse

Nous avons même Deux Qualités que vous ne trouverez nulle part ailleurs, excepté à Paris, Londres et New York. Choix splendide des plus belles Peaux et des plus élégantes Confections. C'est le temps de donner votre commande pour un Manteau, etc.

40% d'économie à réaliser sur la qualité et le fini de nos marchandises.

N.B.—Nous nous ferons toujours un plaisir d'ouvrir un compte aux personnes SOLVABLES.

130, RUE SAINT-DENIS
Entre Ste-Catherine et Dorchester,
MONTREAL



Nouvelles du District

A NOS CORRESPONDANTS

Comme nous devons imprimer notre journal le mercredi, la semaine prochaine, à cause de la fête des Rois qui tombe le jeudi, nous devons recevoir les manuscrits le lundi soir ou mardi matin au plus tard.

Cap Saint-Ignace

L'apparition de l'ingénieur du gouvernement provincial que M. le maire avait annoncée le 13 du courant comme devant visiter le pont Fournier, est encore à venir. Va-t-on avoir sa visite en janvier 1910? Les intéressés se demandent s'ils doivent se fier aux promesses du ministre des Travaux Publics ou s'ils doivent donner l'entreprise du bois pour la construction de ce pont.

M. le maire J. B. A. Guimont a reçu du secrétaire de la province tous les documents nécessaires pour l'érection de Ste-Apolline en municipalité, ce qui aura lieu en janvier.

M. Georges Boulay a eu la bonne fortune, cette semaine, d'abattre un original d'un poids de 500 livres et dont le panache mesure 4 pieds 5 pouces. Deux autres à peu près de la même grosseur ont été tués dans la même semaine. Avis aux amateurs.

Le bruit court depuis quelque temps que la solidité financière de la compagnie Austin est compromise, par suite du retard dans le paiement des salaires des employés et de la vente des chevaux de la compagnie. J'ai appris de source certaine que la compagnie est en liquidation et qu'une assemblée des actionnaires est convoquée pour le 19 du courant, au cours de laquelle la vente des propriétés de la compagnie sera décidée et après quoi les employés seront, paraît-il, intégralement payés.

Tous les jours, dans l'après-midi, depuis la veille de Noël, nous voyons Santa Claus faire sa promenade dans nos rues annonçant aux enfants qu'il les attend au magasin de M. J. Z. Guimont.

MM. Léandrus et Edgar Méthot ont allé assister aux funérailles de leur oncle, M. Philias Méthot, qui ont eu lieu vendredi matin, à Montréal.

Le Dr Eugène Côté, dentiste, de Montréal, est venu passer le jour de Noël au Cap et a été l'hôte de M. Pantaléon Bernier.

M. J. N. St. Rois est parti lundi pour aller assister aux funérailles du Rév. E. S. Fafard, qui ont eu lieu mardi, à St-Joseph de Lévis.

Il y a eu une assemblée des francs tenanciers le 26, après la grande messe, pour élire un marguillier au remplacement de M. Irénée Gagné, sortant de charge. M. Wm. Lemieux a été choisi unanimement.

Mme Vve Elzéar Méthot, ainsi que Mlle Antoinette Méthot et M. Léandrus Méthot, qui s'étaient rendus à Montréal pour assister à l'ordination de M. l'abbé Ernest Méthot, ont été de retour mercredi soir. Grandes furent leur surprise et leur douleur d'apprendre, jeudi matin, la mort de M. Philias Méthot, beau-frère de Mme Méthot et oncle de M. Léandrus Méthot.

M. Philias Méthot avait aussi été présent à la première messe de son neveu, M. l'abbé Méthot, et quoiqu'il ne jouissait pas d'une parfaite santé depuis quelque temps, rien ne laissait prévoir une fin si prochaine. Il s'était marié en 1882 à Mlle Maria Renaud, de Montréal, qui lui survit ainsi que trois filles, Mlles Albertine, Marie-Blanche et Maria.

M. Méthot, après quinze ans d'emploi à la maison Royer et Rougier Frères, s'était acquis la confiance de ses patrons au point qu'ils lui confiaient la vice-présidence de leur compagnie. Il était le fils de feu Léandrus Méthot, grand négociant de notre paroisse. Il y a à peine deux mois il venait déposer les restes mortels de sa mère dans notre cimetière. Il comptait parmi nous plusieurs parents et amis, au nombre desquels se trouve votre correspondant. Sa carrière, quoique courte, a été bien remplie. Il était reconnu l'ami des pauvres.

Ses funérailles ont eu lieu vendredi, le 24, à l'église St-Jean-Baptiste de Montréal; sa dépouille a été déposée dans le cimetière de la Côte des Neiges.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille.

À tous mes lecteurs et lectrices, je présente mes plus sincères souhaits de santé, bonheur et prospérité, à l'occasion de la nouvelle année.

LE CORRESPONDANT.

Notre-Dame du Rosaire

La mort vient d'enlever à l'affection des siens madame Cléophas Gagné, fille, née Marie Aubé. La défunte s'était rendue, il y a un mois, chez son père, M. Anselme Aubé, qui demeure près de l'église, et c'est là qu'elle s'est éteinte dans le sommeil, entourée des membres de sa famille.

Ses funérailles ont eu lieu le 24 du courant. La levée du corps a été faite à la maison mortuaire. Les porteurs étaient MM. Thomas, Stanislas, Arthur et Cléophas Côté, quatre frères;

M. Jules Fournier portait la croix.

La défunte était âgée de 24 ans et 6 mois. Coïncidence étrange, née le 24 juin, son mariage fut aussi béni le 24 juin, et c'est le 24 décembre que ses funérailles ont eu lieu.

Epoux inconsolable, qui pleurez la perte d'une épouse aimante et dévouée, séchez vos larmes, car elle vous a devancé là-haut pour vous préparer une couronne de gloire en retour de la tendresse que vous avez eue pour elle durant les huit années que vous avez été son compagnon. Parents et amis, ne pleurez pas, elle prépare dans la céleste patrie une place pour ceux qui ne l'oublieront pas dans leurs prières.

UN AMI.

Saint-Marcel

M. Joseph Gagnon, contre-maître, fils de M. O. Gagnon, est en visite ici chez son père, pour une quinzaine de jours, avec Mme Gagnon.

M. P. Eugène Fortin, contre-maître, fils de M. Damase Fortin, doit venir passer le jour de l'An chez son père.

M. Eugène Leclerc, commis chez M. Flavius Chouinard, était de passage à St-Marcel pour la messe de minuit qui a été très solennelle. Des duos furent chantés par MM. Joseph Gagnon et Amédée Tremblay, Mme Xavier Pelletier et M. Tremblay, Mlle Marie-Anne Gagnon et Mme X. Pelletier, Mlle Catherine Mercier et MM. Joseph et Paul Dubé. "Minuit Chrétien" fut rendu par M. Eugène Leclerc.

M. Damase Boucher, de Brunswick, Maine, est venu passer le temps des fêtes chez son frère, M. Eugène Boucher.

Sainte-Louise

Dimanche dernier, après la messe, a eu lieu la nomination d'un nouveau marguillier. Sur proposition de M. Marcel Godreault, sortant de charge, appuyée par M. Charles Fournier, ancien marguillier, M. Jean-Baptiste L'Étalon fut élu à l'unanimité. Immédiatement après, M. le curé procéda à la vente des bancs.

Nous apprenons avec plaisir le rétablissement de M. Adrien Lévesque, qui avait été blessé assez sérieusement d'une ruade d'un cheval.

Notre jeune ami, M. Caron, fils de M. Jean-Baptiste Caron, qui nous quittait au mois d'août pour entreprendre des études sérieuses, nous est revenu parce que sa santé faisait défaut.

Saint-Pierre

Nous regrettons d'apprendre que M. Ovide Cloutier est gravement malade d'une congestion pulmonaire.

M. l'abbé R. Lagueux, inspecteur diocésain des fabriques, était de passage au presbytère, au commencement de la semaine.

Nous sommes heureux d'apprendre que notre ami, M. Elzéar Beaumont se rétablit promptement de la maladie qui le retenait à la maison depuis quelques semaines.

M. Paul Daignault dit Laprise, est décédé subitement dimanche soir à la résidence de son gendre, M. Eugène Létourneau. Le coroner du District, M. le Dr Gosselin, de St-Roch des Aulnaies, est venu tenir une enquête.

MM. les abbés T. Delagrave et J. Blais sont allés à Lévis, mardi, pour assister aux funérailles du Rév. M. Ed. Fafard, curé de St-Joseph de Lévis depuis 36 ans.

M. le Dr Richard, de Montmagny, est venu à St-Pierre plusieurs fois cette semaine, pour des malades.

M. Michel Cloutier a été élu marguillier, dimanche, en remplacement de M. Godfroy Bernier, sortant de charge.

M. Enoch L'Espérance informe le public qu'il a à vendre à sa résidence, à St-Pierre, des moulures de toutes sortes pour le dedans et le dehors des maisons, et qu'il acceptera de la planche en échange.

Engins à Gazoline

J'informe le public que j'ai l'agence de la Waterloo Co'y pour la vente de ses engins à gazoline, de 2 à 12 forces. Ces engins sont de première qualité facile à comprendre et à mettre en mouvement. J'ai chez moi des échantillons de ces engins et j'irai les installer à demande.

J'ai aussi l'agence pour la vente de moulages en acier de toutes dimensions. Venez me voir ou écrivez-moi avant d'acheter ailleurs.

ENOCH L'ESPERANCE,

Saint-Pierre.

Saint-Paul de Montminy

NAISSANCE.—Jeudi le 23 décembre, l'épouse de M. Henri Bouchard a donné naissance à un garçon.

Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Létourneau.

M. et Mme David Paradis, de N.-D. du Rosaire, et leur demoiselle, étaient ici le jour de Noël, chez M. Odilon Gaston.

M. Wenceslas Talbot, bûcherier, de St-Georges de la Beauce, était en visite, dimanche, chez Mme Antoine Talbot et chez M. Willebrand Talbot.

Le Révérend M. Lagueux, qui nous a prêté une retraite en mars dernier, a passé le jour de Noël et le dimanche ici. Nous avons eu le bonheur de l'entendre prêcher pendant ces deux jours. Il est reparti lundi matin.

Nos institutrices, sont heureuses de prendre un repos pendant quelques jours. Elles remonteront reprendre leur classe après les Rois.

Dr Gagnon

Madame Albert Bouffard, est allée passer quelques jours au Cap Saint-Ignace, en visite chez des parents et des amis.

Monsieur Alfred Paradis, ingénieur, a pris charge de la section de Notre-Dame du Rosaire qui était jusqu'à ces derniers temps sous la direction de Monsieur Parier.

La résidence de Notre-Dame du Rosaire a été fermée; Monsieur Paradis continuera cependant à résider ici.

Nous avons eu beaucoup de neige depuis une quinzaine et c'est à peine si les chemins commencent à se battre.

Sainte-Apolline

MM. Adolphe et Joseph Bernier, sont allés à Québec, il y a quelques jours, par affaires.

Monsieur Romuald Gauthier, marchand général, est revenu samedi d'un voyage d'affaires au Cap Saint-Ignace et à Québec.

NAISSANCE.—Lundi, le 13 décembre courant, l'épouse de monsieur Eugène Talbot a donné naissance à un fils.

Parrain et marraine, monsieur et madame Eugène Gagnon, oncle et tante de l'enfant.

Mlles Régina Nicole et Irène Blanchette, toutes deux institutrices, de cette paroisse, sont parties jeudi le 23, pour aller passer le temps des fêtes au milieu de leur famille.

J'ai le plaisir d'annoncer au public que monsieur Romuald Gauthier a un très bel assortiment de bonbons de toutes espèces pour les fêtes.

Une visite est sollicitée.

Monsieur Joseph Fortin, du Cap Saint-Ignace, était de passage ici dimanche et nous avons eu le plaisir de l'entendre chanter à la messe.

Saint-Cyrille

A une assemblée générale des marguilliers tenue le jour de Noël, M. Onésime Carlos a été élu marguillier en remplacement de M. Onésime St-Hilaire, sortant de charge.

M. l'abbé F. Casgrain, de L'Islet, est venu prêter son ministère pour aider M. le curé Galarneau pour entendre les confessions à l'occasion de la fête de Noël, qui a été célébrée avec beaucoup de pompe ici cette année.

NAISSANCE.—La semaine dernière, l'épouse de M. Adélaïde Coulombe, un fils, qui a reçu au baptême, les noms de Joseph André, Parrain, M. Gatien Coulombe; marraine, Mlle Joséphine Fournier, oncle et tante de l'enfant.

M. Auguste Aubert et Mme Vve Onésime Aubert sont revenus de St-Marcel, enchantés de leur voyage.

M. Joseph St-Pierre est arrivé de Québec et il est parti pour le lac d'Alpe voir les équipes d'hommes qui y travaillent pour lui.

A tous les lecteurs et lectrices le correspondant offre ses meilleurs souhaits pour 1910.

Saint-Aubert

M. Onésime Dubé a été élu marguillier, dimanche, en remplacement de M. Onésime Robichaud, sortant de charge.

M. Théodule Dubé, de Brunswick, Maine, est de passage en notre paroisse chez son grand-père, M. Jean-Marie Dubé, qui souffre d'une grave attaque d'appendicite.

Nous regrettons d'apprendre que Mme Alexis Blais est gravement malade d'une inflammation de poulmon.

Saint-Damase

Nous apprenons avec regret la mort prématurée de Mlle Rose-Anna Lord, fille de M. Edouard Lord, décédée mardi, le 21 décembre courant à l'âge de 17 ans. Ses funérailles ont eu lieu vendredi au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis. Nos sympathies à la famille en deuil.

Saint-Roch des Aulnaies

Le mois de décembre a fourni à M. et Mme Philippe Deschênes, le plaisir de faire baptiser leur enfant premier-né. Porté sur les fonts baptismaux par M. et Mme Edouard Pelletier, grands-parents; l'enfant a reçu au baptême les noms de Noël François-Xavier.

MARIAGE.—On annonce pour le 10 janvier, le mariage de Mlle Albina Caron, institutrice, fille de notre estimable concitoyen et marchand, M. Al-

phonse Caron, avec M. Bouchard, de L'Islet.

L'APPRENTISSAGE.—M. J. A. Forde, est grande, mais les ouvriers sont peu nombreux, priez donc le Maître de la moisson d'y envoyer des travailleurs!!

Cette plainte, bonne et chère Emélie, cette prière du Divin Maître, tu l'as entendue depuis longtemps; et cédant ennn aux pressantes invitations du Grand Maître, ne craignant ni revers, ni plaintes filiales, de toute la ferveur de ton âme tu as répondu: "A Toi, Grand Maître, qui le veux, pour toi, donner ma santé, mes talents, mes forces, ma vie entière, je veux entrer dans la sainte phalange de celles qui se dévouent, chaque jour pour prodiguer à l'enfance, le pain de la céleste doctrine." La bannière que tu as choisie est celle des Vierges de la Congrégation. Et voilà que tu prendras sa livrée le 4 janvier prochain.

Oh! sois bénie à jamais. Ton choix est le plus noble, et comme Jésus à Marie, laisse-moi te dire: "Tu as choisi la meilleure part, mais qu'elle ne te soit point ravie. Sans doute, le labeur, les privations, les chagrins, les ennuis viendront quelque fois, jeter sur ton cœur leur voile de désespoir. Mais souviens-toi que Dieu a souffert beaucoup plus pour nous. Tes souffrances, quelque cruelles qu'elles te paraîtront, que seront-elles comparées à celles de Jésus! Alors, ma chère et bonne amie

Que rien ne te trouble

Que rien ne t'épouvante

Tout passe!!

Dieu ne change point

La patience obtient tout,

Qui possède Dieu

Rien ne lui manque

Dieu seul suffit!

Du fond de ton austère cellule, à tes heures d'ardentes prières, souviens-toi de celle qui te dédie ces lignes. Sache, qu'après t'avoir fait envier son sort, elle envoie aujourd'hui le tien. Prie pour elle. Celui qui l'a cruellement éprouvée. Prie et peut-être qu'un jour, à tes côtés, dans la céleste patrie, vêtue du même habit, peut-être, nous entendrons toutes deux, de la bouche du Maître de la moisson, ces paroles si suaves et si consolantes: "Bonnes et fidèles servantes, entrez dans la joie de votre Maître."

(Signé)

JE ME SOUVIENS.

—(M)—

NOEL! NOEL!—A ce cri tous les cœurs vibrent de joie et d'allégresse. C'est qu'aussi la fête de Noël est la fête des fêtes. L'église, parée de ses plus beaux ornements dorés est de plus enjolivée de lanternes et d'inscriptions diverses. Tout à coup dans la féerie de ce spectacle, une voix se fait entendre, c'est Mlle H. Pelletier qui commence "Ca bergers, assemblez-vous," cantique toujours nouveau. La messe chantée par M. le curé commence peu après le chant de ce cantique. Durant les deux messes, plusieurs autres cantiques ont été entendus. Les solos exécutés par Mlles H. et J. Pelletier, A. Massé, C. Francoeur, E. Marier, ont été magnifiquement rendus. A la Communion, l'on rendit avec grâce le cantique: "Oh! laissez-moi monter au ciel." En un mot, Noël de 1909 aura pour tous un souvenir ineffaçable.

Grande Réduction

Pour faire place à mon nouveau stock de marchandises sèches, flanelles, flanellettes, camisoles, collerons, etc., j'ai décidé de faire une réduction de 25 à 50 pour cent sur les articles de verrerie, vaisselle, grès, ferblanterie. Tous ces articles sont du stock neuf et de première qualité. C'est donc le bon temps d'en profiter pour ceux qui veulent se procurer de bons effets et à bon marché. Allez chez

EDOUARD PAQUET,

marchand, rue Saint-Jean-Baptiste.

Cheval à vendre

Un bon cheval de route, jeune, parfaitement sain, sous poil rouge, orin noir.

Vendre à bonnes conditions, s'adresser à

AMABLE BELANGER,

Montmagny.

Horaires de l'I. C. R.

Pour l'information de nos lecteurs nous publions le nouvel horaire de l'I. C. R., en force depuis dimanche le 17 octobre.

TRAINS ALLANT A L'EST
Express Local, tous les jours dimanche excepté. 9.36 A. M.
Express Maritime, tous les jours. 10.30 P. M.
"Market" tous les jours, samedi et dimanche exceptés. 11.56 P. M.
Accom. de Chaudière via St-J.-Chrysostôme et St-Henri dimanche excepté. 1.06 A. M.

TRAINS MONTANT
Local, tous les jours, dimanche excepté. 8.23 A. M.
Express Maritime, tous les jours. 11.25 A. M.
Express Local, tous les jours excepté le dimanche 2.51 P. M.
Marché, tous les jours, dimanche excepté. 3.25 A. M.
Accommodation pour St-Henri et St-J.-Chrysostôme et Chaudière, tous les jours, dimanche excepté. 1.50 P. M.

Assurance dotale de la Sauvegarde

M. J. A. Forde, agent général de "La Sauvegarde" pour le District de Montmagny, nous communiquant ces jours derniers, un système d'assurance qui nous paraît digne d'être recommandé à tous les citoyens. Ce système d'assurance est basé sur le principe de la mutualité. Les assurés versent une prime fixe pour son âge de naissance, en même temps qu'ils fournissent un gage de leur honnêteté sur et pour l'assurance de se procurer les fonds nécessaires à l'établissement de son capital.

Environnement à la mort de ce dernier, à l'âge de 21 ans, la somme reçue par le père lui sert en quelque sorte de compensation pour les dépenses assez nombreuses qu'il a dû supporter pour l'éducation de cet enfant. Ce qu'il y a de magnifique surtout, c'est que si le père vient à mourir, avant son fils, la compagnie se substitue alors au père en ce qui concerne le paiement des primes.

Ce système est à la portée de toutes les bourses, puisque la compagnie émet des polices minimum de \$100.00 en montant.

Tous les pères de famille vraiment soucieux de l'avenir de leurs enfants devraient se hâter de se faire expliquer le système dans tous ses détails. Ils y trouveraient sans doute ce dont ils ont besoin et une solution qu'ils ont peut-être cherchée inutilement depuis longtemps déjà.

Nous ne pouvons que féliciter les Directeurs de notre Institution Nationale de l'acte et heureux et si pratique qu'ils ont été en joignant ce système nouveau aux systèmes si anciens, et si nombreux que possédait déjà leur Compagnie. Cela est une nouvelle preuve de leur sollicitude d'assurance et de l'intérêt toujours croissant qu'ils ne cessent de porter à notre Nationalité dont ils veulent que toutes les classes profitent des avantages que procure l'assurance-Vie.

Maison à Louer

Près de la station à Montmagny, une bonne maison à deux étages avec cuisine séparée. Chambre de bain, luminaire électrique.

Réparée à neuf partout. Occupation immédiate.

A. BELANGER,

Montmagny, Qué.

Blouses en Seal pour Dames

Capots en chat sauvage
Capots d'ours d'Australie noir de première qualité, chez

Mme Vve ED. LEMIEUX,
Rue St-Jean-Baptiste,
Quartier-Ouest.

QUEBEC CENTRAL

TRAINS DIRECT

— POUR —

New-York, Boston et Portland

Express pour Montmagny, Sherbrooke

8.00 P. M. Express pour Beauport, Sherbrooke

A. M. Express, tous les jours excepté le dimanche.

Traverse de Lévis 7.30 A. M.

Express pour Boston et New-York

2.00 P. M. Express pour Beauport, Sherbrooke

P. M. Express, tous les jours excepté le dimanche.

Traverse de Lévis 2.30 P. M.

Trains arrivant à Lévis

Express de Boston et New-York, 1.00 P. M.

Express Local, 9.10 P. M.

BON MARCHÉ EXTRA-ORDINAIRE POUR Noelet le Jour de l'An

CHOCOLAT

A 10 CTS LA LIVRE

UN ASSORTIMENT DE BONBONS DE TOUTES SORTES A PARTIR

5 CTS LA LIVRE

Le plus grand et le plus magnifique choix de

JOUETS

jamais offert au public de Montmagny.

Les ORANGES 10 cts la Jouzaine

Le RAISIN VERT d'Espagne, les POMMES, et autres fruits à des prix défiant toute compétition.

CHEZ

J. ALFRED BELANGER

Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny

Alphonse Laberge

MARCHAND QUINCAILLIER, RUE ST-JEAN-BAPTISTE

Remercie le public de son encouragement jusqu'à ce jour et invite de nouveau à venir avant d'acheter ailleurs, visiter son nouvel assortiment qui est aujourd'hui le plus complet du genre.

Seul agent de la célèbre peinture "Sherwin-Williams" employée par tous les connaisseurs.

M. LABERGE s'occupe aussi de Pompes Funèbres, décorations de chambres mortuaires, et sera toujours prêt sur demande, à fournir les habits mortuaires de tous genres et de tous prix. Une spécialité de cercueils depuis 25 cts en montant.

Deux magnifiques corbillards, blanc et noir, sont à la disposition des clients, à bonnes conditions. La baisse considérable dans le prix de ces articles lui permet de faire profiter le public d'une réduction sans précédent, dans toutes les lignes.

Adressez-vous au seul magasin de FERRONNERIES complet qui se trouve ici.....

DUPUIS & STEWART, STATION DE MONTMAGNY.

Marchands de Grains, Farine Moulée de toutes sortes, etc., etc. Agents dans les Grains pour maisons de Kingston, Winnipeg, Manitoba.

COTATIONS reçues tous les jours. Demandez les par charrs livrés à vos stations. Nous vous donnerons tous les jours le prix du marché.

Les seuls agents pour les Farines de la RIGAUD MILLING Co., sur le parcours de l'I. C. R.

Pour le pain demandez la

FLEUR RIGAUD

elle ne peut être surpassée en force et en qualité.

FLEUR À PATISSERIE en demi-quart pour les familles et aussi en sacs portant les meilleures marques.

Livraison à domicile en ville.

Venez Voir Nos Marchandises Avant De Placer Vos Ordres

"European Genial Medecine Co." No 581 Boulevard St-Laurent, Montréal

La lutte contre la tuberculose

Discours prononcé par le Dr Paquet, député de l'Islet à la Chambre des Communes. (Séance du 13 mars 1909).

M. E. PAQUET (L'Islet) (Texte) : Monsieur l'Orateur, mon ami d'Argenteuil (M. Perley) mérite les remerciements de cette Chambre et de la population du Canada.

Je tiens à dire que cette Chambre est d'avis que le Parlement devrait prendre maintenant des mesures plus actives en vue de diminuer encore plus les grandes souffrances et la mortalité causées par la tuberculose.

Où nous devons faire les efforts les plus énergiques pour diminuer les taux de morbidité et de mortalité tuberculeuses dans notre contrée.

Grâce à la tuberculose nous perdons au moins 8,000 existences, chaque année dans la confédération canadienne. Au moins 4,000 personnes seraient continuellement atteintes de tuberculose dans les différentes provinces.

La présence de ces statistiques alarmantes permettez-moi de lire une page importante à l'égard du travail accompli dans le Rhode-Island pour enrayer la marche de la tuberculose :

"La nation américaine, si riche, si puissante et si prospère, se trouve en mesure de gaspiller chaque année \$130,000,000 ?

"Telle est la question que pose au public l'association du Rhode-Island contre la tuberculose. La plaie de la tuberculose, d'après le secrétaire de l'association, M. Wallace Litch, représente une perte annuelle de \$330,000,000 subie par la nation.

"C'est une perte d'argent et la perte encore plus déplorable de milliers de vies chaque année pourrions être enrayées aussitôt que les associations contre la tuberculose qui sont à l'œuvre dans toute l'étendue du pays auront réussi à instruire le peuple en général au sujet des faits essentiels qui se rattachent à la cause, à la guérison et à la prévention de cette terrible maladie.

"La perspective en ce qui regarde le Rhode-Island est des plus encourageantes. Elle annonce un travail efficace déjà commencé et à poursuivre. Le département du Bureau de Santé de l'Etat et les bureaux de santé des villes les plus importantes rendent des services inappréciables. Les bureaux d'éducation établissent des écoles d'instruction. Des règles de santé sont placées dans les livres des élèves et on permet aux médecins d'adresser la parole à ces derniers.

"Les manufacturiers contribuent de leur côté à la grande œuvre d'éducation populaire en plaçant des règlements de santé dans les enveloppes des employés, en affichant des bulletins d'information dans les usines et en recommandant aux employés malades d'avoir recours aux associations locales ou avoisinantes. Des conférences sont données aux employés.

"Les ministres de l'Evangile appuient le mouvement de tout le poids de leur bienveillante influence sur leurs ouailles.

"Un grand nombre d'autres organisations privées et publiques font tout en leur pouvoir pour prêter main forte aux autorités.

"Dans tous les États le grand mouvement de salut qui doit arracher la race blanche à cette peste qui mine les forces vives de la nature et ouvre par milliers chaque année les tombeaux dans lesquels descendent les victimes précoces du fléau prend des proportions gigantesques. L'avenir de la race est en jeu. Le travail ne cessera que lorsque le dernier homme, la dernière femme, le dernier enfant du pays s'y sera activement associé et que le dernier vestige de la tuberculose aura été effacé du sol américain."

Au nom des principes humanitaires et dans l'intérêt du peuple canadien, nous devons suivre ces sages conseils et nous pourrions maintenir notre pays au premier rang des nations civilisées.

Nous nous associons au généreux travail accompli par nos amis.

Nous ne devons pas nous relâcher, en septembre 1908, au congrès international de la tuberculose à Washington.

Les médecins et les citoyens de Montréal ne sont pas indifférents au progrès moderne et ils s'efforcent de lutter contre la grande ennemie. Je lis dans "L'Union Médicale du Canada", 1er décembre 1909 :

"Le 29 novembre 1902, un groupe de citoyens occupant un rang honorable, tant dans la finance, l'industrie, le commerce, que dans les professions libérales, instruits d'une part des moyens de défense contre la tuberculose, et d'autre part justement alarmés des ravages causés dans notre ville par cette maladie, décidèrent d'une réunion publique sous le patronage du Gouverneur-Général du Canada, les bases d'une société de protection contre la tuberculose, à Montréal."

"L'Union Médicale" démontre ensuite les heureux résultats couronnant les efforts de ces véritables philanthropes.

On a organisé à Québec la lutte contre la tuberculose en fondant une Ligue anti-tuberculeuse ; mais l'Etat ne doit pas rester indifférent.

Comme le disait monsieur le docteur Rousseau au congrès médical des Trois-Rivières :

"L'Etat ne saurait rester indifférent au plus grand mal social qui existe. Nous ne prétendons pas qu'il puisse tout faire pour le combattre ; mais nous comptons qu'il voudra bien faire quelque chose. C'est son devoir impérieux de contribuer à l'édification et de s'appliquer à la sauvegarde des œuvres anti-tuberculeuses."

Le recteur de l'Université Laval de Québec, désirant contribuer à la lutte contre la tuberculose, invitait M. le Dr Rousseau, en mars 1909, à donner une conférence à l'Université Laval sur la nature de la tuberculose et les conditions de son développement. Permettez-moi de vous lire la dernière page de cette conférence :

s'inspirant des progrès de la science, devrait proclamer, par un texte officiel, l'exclusion des tuberculeux.

Il devrait augmenter le nombre de nos médecins examinateurs dans les grands bureaux d'inspection ; il devrait s'efforcer d'adopter un système qui permettrait aux médecins de faire les recherches les plus minutieuses pour établir un diagnostic précoce de la tuberculose. Je ne l'ignore pas, le diagnostic de cette affection peut présenter de grands difficultés. Certaines formes prennent des allures insidieuses et impriment lentement un cachet à l'organisme.

Cependant, les tuberculeux peuvent rarement échapper à l'attention de médecins compétents, mais ces derniers doivent avoir le temps nécessaires pour faire des recherches scientifiques. En mars 1908, M. Bryce paraitrait s'autoriser des difficultés du diagnostic de la tuberculose pour légitimer plus ou moins l'admission des sujets tuberculeux. Il en appelait même aux sommités médicales pour déclarer que le diagnostic, dans bien des cas, ne pouvait être établi qu'à une période assez avancée de la maladie. L'opinion de M. le Dr Bryce me paraît absolument regrettable dans l'intérêt du choix de nos immigrants. D'après les cliniciens les plus illustres le diagnostic précoce, par les signes cliniques, peut s'établir sur une série de symptômes et de phénomènes présentés par la tuberculine. Dès la phase préliminaire qui est la véritable période de la germination du tubercule, le médecin versé dans l'auscultation peut diagnostiquer avec précision. Les degrés de précision de microscope, de la bactériologie et des rayons X, permettent d'établir, dès le début, le diagnostic de cette affection. La possibilité du diagnostic précoce de la tuberculose présente un intérêt capital dans l'examen des immigrants. Nous commettons une grande faute en recevant des sujets tuberculeux.

En effet, il y a non seulement danger de contamination dans la famille, mais il y a, pour la descendance, menace d'hérédité des prédispositions tuberculeuses.

Une inspection médicale incomplète, insuffisante, produit les plus tristes résultats. Les immigrants tuberculeux commencent à accomplir leur œuvre délétère sur le navire qui les conduit au Canada. Ils introduisent ensuite le fléau au foyer et mettent ainsi en danger la santé et la vie de la communauté. Avant 1904, il n'y avait pas de système d'inspection scientifique des immigrants. Le gouvernement ne reconnut alors la nécessité d'une organisation médicale afin de recevoir des sujets possédant la mentalité voulue pour comprendre nos institutions et coopérer avec notre peuple au progrès national. Notre législation constituait un élément de progrès. Mais il y a de graves déficiences dans la loi. Si l'on en a vu le véritable progrès de la nation nous nous empresserions de perfectionner nos méthodes d'inspection. C'est un moyen efficace pour éloigner les tuberculeux.

Nouvelles de Montréal

Montréal, 28.—La commission des incendies a siégé hier après-midi et elle a rétabli dans leurs fonctions les deux sous-chefs Morin et Dubois, de la brigade du feu, qui avaient été suspendus sur l'ordre du président de la commission, l'échevin Yates.

Ce dernier a expliqué qu'il a cru devoir prendre sur lui de donner des ordres, car il a étudié le rapport de la Commission Royale et il en est venu à la conclusion que ces deux fonctionnaires étaient incompétents.

Sur proposition de l'échevin Mercier, la commission a adopté la résolution suivante :

Que la commission approuve la position prise par son président et le chef du département au sujet des sous-chefs Dubois et Morin, en faisant rapport tel que fait, afin que la commission soit saisie de cette question, et que la commission ne croit pas devoir prendre action sur cette question avant que le conseil et le département en loi aient, les premiers, pris action en la matière. Enfin que la commission doit devoir recommander que les sous-chefs Dubois et Morin soient réintégrés dans leurs fonctions respectives immédiatement, leur réintégration à prendre effet de la date de la suspension, quant à la question du salaire. La motion a été adoptée à l'unanimité.

UN DRAME DE LA FOLIE

M. Alexandre Richer, ancien boucher du marché St-Jacques, aujourd'hui retiré des affaires, et domicilié au No. 596 de la rue Amherst, n'a dû qu'à sa forte constitution d'échapper à la mort hier après-midi.

M. Richer était seul chez lui, quand vers 3 heures et quart, un de ses locataires, nommé Emmanuel Legault, et résidant rue Amherst, No. 527 se présenta disant qu'il venait causer avec lui pour le désennuyer. M. Richer le reçut avec bienveillance et la conversation s'engagea au cours de laquelle Legault demanda où était Mme Richer. Quand il eut appris qu'elle était sortie et qu'il se fut assuré que M. Richer était bien seul, Legault se mit de sa poche un sac dans lequel il contenait du poison rouge dans les yeux de M. Richer. Celui-ci porta aussitôt la main à son œil, mais le poison avait déjà fait son effet et le malade tomba en arrière. Legault s'empara de la tête de son malade et le porta dans sa chambre où il le jeta par la fenêtre. Legault fut surpris de voir le malade se relever et se débattre. Il le ramena dans sa chambre et le jeta par la fenêtre. Legault fut surpris de voir le malade se relever et se débattre. Il le ramena dans sa chambre et le jeta par la fenêtre.

hospitaux de la ville de Montréal, réunis en assemblée spéciale attirant l'attention du conseil de ville et de tous les citoyens sur l'état vraiment déplorable de la ville et des municipalités environnantes causé par cette épidémie actuelle de fièvre typhoïde.

En conséquence, il fut résolu :

1. Que tous les citoyens soient instantanément invités à faire bouillir l'eau dont ils se servent pour boire ou préparer les aliments, car c'est là le seul moyen effectif d'arrêter l'épidémie actuelle de fièvre typhoïde qui est toujours de ce l'eau contaminée.

2. Que dans notre opinion le conseil de ville devrait prendre immédiatement les moyens d'installer un système de filtrage pour purifier l'eau et prévenir le retour d'une nouvelle épidémie de typhoïde."

LA GARE DU G. T. P. DANS L'EST

Les autorités du G. T. P. annoncent que la gare que la compagnie entend ériger dans la partie est de la ville, servira de terminus au G. T. R. qui passera par le G. T. R. pour entrer à Montréal.

On assure que l'abbé H. Bernier, curé de Beaumont, est appelé à succéder à M. le curé Fafard, de St-Joseph de Lévis, dont les funérailles ont eu lieu ce matin.

M. l'abbé Bernier doit prendre possession de sa nouvelle cure cette semaine.

Le nouveau curé de St-Joseph de Lévis est le frère de M. Alphonse Bernier, avocat, et maire de la ville de Lévis.

On dit qu'une division de la paroisse de St-Joseph est pratiquement décidée. Toute la partie à l'ouest de la "Fourche des chemins" serait annexée bientôt à la paroisse de Blen-

Funérailles du curé E.-S. Fafard

Toute la paroisse de St-Joseph a rendu mardi, un dernier hommage à son regretté pasteur. M. le curé Fafard, en assistant à ses funérailles.

Jamais dans cette paroisse, on a été témoin d'un spectacle aussi impressionnant. Toute la paroisse était réunie dans ce temple, et de plus, des milliers de personnes venues de toutes les parties du diocèse de Québec et des diocèses étrangers s'étaient réunies pour assister aux obsèques au regret d'un homme d'apostolat et de la générosité se sont étendus même au-delà de sa paroisse. Le temple ne pouvait contenir toute la foule et un grand nombre de personnes ont dû se contenter d'assister au défilé.

L'église, en cette circonstance, était toute tendue de noir et des banderoles de deuil sur lesquelles on lisait plusieurs inscriptions.

Le service a été chanté par S. G. Mgr Roy, auxiliaire de Québec, assisté de M. l'abbé J. A. Bergeron, curé de St-Raymond, comme prêtre-assistant, et les abbés Cyrille Samson, curé de St-Anselme, et Alphonse Bonassra, curé de St-Valier, comme diacre et sous-diacre.

Pendant le service, des messes basses ont été dites par MM. les abbés Giroux, curé de Laval, et O'Farrell, curé de Frampton.

Avant le service, S. G. Mgr Roy prononça une éloquent oraison funèbre dans laquelle il rappela les nombreuses qualités que possédait le vénérable curé Fafard et sa vie toute entière consacrée au salut de ses bons paroissiens.

Le chant a été fait par élèves du collège de St-Joseph, et le choeur de la paroisse. Une messe sombre en partie fut chantée et rendue d'une manière admirable.

Un grand nombre de parents conduisaient le deuil, parmi lesquels M. Charles Letellier et Mme Letellier, M. Vve Auguste Fafard, M. et Mme Edouard Fafard, M. Raoul Fafard, MM. Armand, Auguste, Fernand, Xavier et Joseph Fafard, M. Horace Pelletier, M. Luc Dupuis et M. Jules A. Dupuis. On remarquait aussi l'honorable juge Lemieux, M. L. Auguste Carrier, député de Lévis à Ottawa, Cléophas Blouin, député de Lévis à la Législature, M. Ernest Lapointe, député de Kamouraska, Onéophore Talbot, député de Bellefleur, l'hon. Ed. Caron, ministre de l'Agriculture, MM. Thomas Vén, avocat, Aurèle Lemieux, avocat, Lucien Lemieux, J. Brulotte, Dr H. Edmond Casgrain, M. Luc Dupuis, du Village des Aulnaies, C. A. Fournier, L. A. Dupuis, Dr Philippe Sirois, de Lauzon, J. P. Ouellet et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Les porteurs étaient six anciens marguilliers : MM. E. Guadalupe, Jean Vézina, Albain Guay, Magloire Lagnieu, Charles Bilodeau et Irénée Lagnieu.

Presque toutes les paroisses du diocèse et toutes les institutions religieuses étaient représentées et parmi les nombreux membres du clergé on remarquait :

M. Faguy, Mgr Têtu, Mgr Bolduc, Mgr Sirois, R. M. Beaulieu, ancien chapelain de l'Hôtel-Dieu, Rev. Léon Vén, vicaire de St-Roch de Québec, Rev. M. J. D. Beaudoin, curé de St-Georges, Rev. M. Godbout, chapelain de l'Asile St-Michel, Rev. M. Gosselin, Recteur de l'Université-Laval, R. M. Alp. Têtu, chapelain de l'Académie Commerciale ; Rev. René Casgrain, chapelain de Spencer Wood, l'abbé L. H. Paquet, chapelain des Dames Franciscaines, l'abbé Henri Paquet, l'abbé Fréchette, curé de St-Clair, l'abbé Giroux, curé de Laval, l'abbé Roy, curé de la Rivière-du-Loup, l'abbé Meville, curé de Ste-Anne de la Pocatière, l'abbé Paquet, curé de St-Charles, l'abbé Bourassa, curé de St-Valier, l'abbé Faucher, chapelain de l'Hôtel-Dieu de Québec, l'abbé Bureau, curé de St-Michel, l'abbé Bernier, curé de Beaumont, l'abbé Collet, chapelain du Couvent de St-Joseph, l'abbé Gosselin, curé de Notre-Dame de Lévis, l'abbé Gouin, curé de St-Henri, l'abbé Desjardins, curé de St-David, l'abbé Richard, curé de St-Romuald, l'abbé Caron, curé de St-Nicolas, l'abbé Pelletier, curé de St-François, Rivière du Sud, l'abbé Pamplon, curé du Cap Rouge, l'abbé Gagnon, chapelain du Couvent de St-Léon, l'abbé Faucher, curé de l'Ancestral-Lorette, l'abbé Lessard, curé de St-Ambroise, l'abbé Giroux, ancien curé, l'abbé Giroux, curé de la Mission Humaine, l'abbé Laberge, secrétaire de l'Archidiocèse, l'abbé A. Caron, assistant principal de l'École Normale, R. P. Courbon, missionnaire de St-Jacques, R. P. Edouard de Massette, gardien des Frères Mineurs Capucins de Limoulin, R. P. Bonaventure de Narbonne, capucin, l'abbé B. C. Guy, curé de Ste-Hélène de Kamouraska, l'abbé T. A. Lemieux, curé de St-Joachim, l'abbé L. A. Dziel, curé de Beaupré, J. R. Bouffard, curé de St-Malo, J. O'Farrell, curé de Frampton, Rev. J. A. Roy, C. S. V., vicaire provincial, Rev. J. O. Jaber, C. S. V., Rev. Fr. Xavier-Maria, O. T. M., l'abbé Théberge, des Missions Autochtones, Rev. P. Wilfrid Valiquette et le R. P. Adrien Valiquette, des Oblats de St-Sauveur, l'abbé A. O. Gilmont, vicaire de St-Roch, l'abbé Bergeron, ancien curé de St-Raymond, l'abbé P. Vincent, de l'Hispanie St-Joseph, l'abbé B. Fautault, curé de Ste-Marie de Beauce, l'abbé E. Roy, du collège de Lévis, l'abbé Gauthier, vicaire de St-Roch de Québec, l'abbé Brousseau, de l'Orphelinat, de St-Damien, l'abbé J. A. Rainville, curé de St-Jean, I. O., l'abbé F. X. Casgrain, de l'Islet, l'abbé E. O. Corriveau, curé de l'Ange-Gardien, l'abbé Lavoie, vicaire de la paroisse, l'abbé H. McGrath, ancien vicaire de la paroisse St-Joseph, l'abbé D. Pelletier, curé de Bienville, l'abbé Ls. Th. Lavoie, vicaire de Deschambault, l'abbé L. Emilie Côté, Ptre curé des Saints-Anges de Beauce, l'abbé O. Cantin, curé de St-Nicolas, l'abbé Paquet, curé de St-Charles de Bellechasse, l'abbé Jos. Lavoie, curé de Ste-Marguerite, l'abbé J. P. Grondin, curé de Ste-Philomène, l'abbé Tessier dit Laplante, curé de N.-D. de Portneuf, l'abbé J. F. Dupuis, curé de St-Raphaël, l'abbé O. Manseau, curé de St-Cyrille, l'abbé J. O. Cloutier, curé de Jacques-Cartier, l'abbé Joseph Lavoie, prêtre du collège de Ste-Anne, l'abbé Ludger Dumas, supérieur du collège de Ste-Anne, l'ab-

bé J. Gagné, Rév. Fr. E. A. Langlais, Prieur des Dominicains de Québec, l'abbé Théodore Delagrave, curé de St-Pierre, l'abbé J. E. Desrochers, de St-Joseph de Lévis, l'abbé Geo. Pelletier, curé de St-François du Sud, l'abbé P. R. O., curé de Fraserville, l'abbé U. Cloutier, curé de St-Lambert, l'abbé Ph. Leclerc, curé de Berthier, R. P. Maillard, supérieur des Pères du Sacré-Cœur, l'abbé Jos. A. Labrecque, l'abbé J. Cléophas Giroux, l'abbé Amable Duval, curé de la Pointe aux Trembles, l'abbé Garneau, curé de St-Roch des Aulnaies, l'abbé U. Valiquette, l'abbé L. E. Grondin, A. C., l'abbé Hon. Deschênes, l'abbé D. Caron, l'abbé Jos. G. McGree, l'abbé Louis A. Dion, curé de Stadacona, l'abbé T. E. Beaulieu, etc.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Chs. Moisan, entrepreneur de pompes funèbres de Lévis, qui s'est acquitté de sa tâche avec son habileté habituelle.

Après la service, un cortège d'au moins deux mille personnes a conduit la dépouille au cimetière où eut lieu l'inhumation.

MARCHÉ DE QUEBEC

(Cotes de mardi, 28 déc. 1909)

Produits de la ferme

Les oeufs encherissent—Le marché est bon

Au cours des derniers jours le prix des oeufs est monté quelque peu par suite des faibles arrivages que l'on a. La demande en est satisfaisante. Le beurre se vend bien. Il en est de même pour le fromage dont les cotes n'ont subi aucune modification digne d'être signalée. On paie :

BEURRE	Prix du gros
Laiterie.....	0.22 0.24
Roulez.....	0.00 0.00
Beurreries, frais.....	0.27 0.28

FROMAGE

Vieux, coloré.....	0.14 0.00
Nouveau, coloré.....	0.13 0.00

DIVERS

Oeufs frais.....	0.28 0.30
Porcs, petits, abattus.....	0.11 0.12
Porcs, gros.....	0.11 0.12

Grains et farines

Les affaires sont tranquilles—Les prix demeurent stationnaires

Aucun changement important n'a affecté, depuis notre dernière revue, le marché des grains et farines. Les prix sont encore stationnaires. Pour ce qui a trait à la demande, elle ne s'est pas encore sensiblement améliorée et les affaires demeureront peu animées d'ici à quelque temps, sans doute. On paie :

FARINES	Prix du gros
Patente d'hiver.....	\$5.50 \$5.75
Patente Man.....	6.00 6.20
Sight Roller, bri.....	5.30 5.40
Sight Roller, sac.....	2.50 2.60
Patente, sacs.....	1.60 2.70
Far, fortes à levains.....	2.60 2.70
Far, de blé d'Inde, sac.....	1.65 1.70
Far, d'avoine, sac.....	2.95 3.00
Avoine roulée, sac 90lbs.....	2.25 2.35
Far, sarrazin, sac.....	0.00 2.75
Son, par 100 lbs.....	1.10 1.15
Moulée d'avoine.....	1.55 1.70
Gru blanc.....	1.50 1.60

GRAINS

Avoine, 34lbs, ord.....	\$0.47 \$0.50
Orge ord, 48 lbs.....	0.00 0.75
Orge à drêche.....	0.75 0.80
Blé d'Inde.....	0.80 0.85
Sarrazin.....	0.00 0.90

Provisions

Le marché est satisfaisant—Le lard est toujours cher

Le lard se vend passablement bien par le temps qui court, malgré les prix élevés auxquels on le cote. Les stocks sont toujours faibles chez les négociants en gros. Le saindoux subit, paraît-il, une assez bonne demande. Le commerce est satisfait en ce qui concerne le marché des féves et des valandes fumées. Les dernières cotes sont :

PROVISIONS	Prix du gros
Lard, Short Cut, bri.....	\$31.00 \$30.00
Lard, Clear Back, bri.....	31.50 32.50
Clearfat.....	31.00 31.50
Beuf salé, Mes, 200 bri.....	00.00 17.00

SAINDOUX PUR :

En chaudière de 3 lbs.....	18c
En chaudière de 5 lbs.....	17 7c
En chaudière de 10 lbs.....	17c
Enseau de 20 lbs.....	3 45 3 50

SAINDOUX COMPOSÉ :

En chaudière de 3 lbs.....	13
En chaudière de 5 lbs.....	12 7c
En chaudière de 10 lbs.....	12 3 4c
Enseau de 20 lbs.....	2 35 2 40

SUCRE D'ERABLE

Sucre d'érable, Hvre.....	0.07 0.08
Sirop.....	gallon 1.00 1.10

POMMES DE TERRE

Nouvelles, par sac.....	0.50 0.60
-------------------------	-----------

FEVES

Banches triées, pr 60 lbs.....	\$1.50 \$1.90
Yellow Eye.....	2.75 3.00
Prov. de Québec.....	2.50 0.00

FOURAGES

Foin pressé No 1, ton.....	\$12.50 \$30.00
Paille pressée, tonne.....	00.00 10.00

VIANDES FUMÉES

Petits jambons.....	0.00 0.16
Gros.....	0.00 0.15
Pic-Nics.....	0.15 0.00
Epanes roulées.....	0.15
Bacon.....	0.00 0.16

Paris, 27.—L'agitation parmi les ouvriers boulangers, qui est fomentée par les anarchistes de la Confédération générale du travail, devient chaque jour plus grande.

Dans une réunion tenue ce soir, les ouvriers boulangers ont décidé la suppression du travail par tous les moyens, et une action directe.

On craint que l'attitude intransigente des ouvriers boulangers n'amène des troubles sérieux.

Bonne et Heureuse Année

A tous nos lecteurs,
Que la Nouvelle Année 1910
apporte à tous joie, santé et
bonheur.

Nouvelles Locales

Mme J. Mooney, d'Halifax, est venue passer quelques jours chez son amie, Mme Ls. J. Bastien.

Une grande soirée dramatique et musicale, que les dames et les amateurs préparent depuis plusieurs semaines au profit de l'Hospice des Soeurs Grises, sera donnée au théâtre de l'Hôtel de Ville, jeudi, le 13 janvier. Nous publierons dans notre prochain numéro le programme détaillé de la séance.

M. Amable Bélanger, père, et Mlle Azilda Bélanger, partiront le 4 janvier prochain pour un voyage d'une couple de mois aux Antilles et en Floride.

M. L. Émile Côté, propriétaire de la Boucherie No. 2, a été réélu pour l'année 1910, comme agent de la maison Lorel & Christmas, pour l'achat du beurre dans les comtés de Montmagny et L'Islet.

Achetez vos liquides douces chez J. Alfred Bélanger et vous constaterez qu'elles sont supérieures à toutes celles sur le marché.

Pour les Fêtes

Vous trouverez le plus beau choix de fruits, chocolats, bonbons de toutes sortes, cigares, cigarettes, tabac, ainsi qu'un assortiment varié de poupées et jouets mécaniques, articles de fantaisie et cadeaux de toutes sortes au magasin de M. Misael Bernatchez, de tout à des prix exceptionnellement bas. Ne manquez pas d'y faire une visite avant de faire vos achats pour les fêtes.

M. J. Félix Lemieux, gérant de la Banque des Marchands, de St-Roch de Québec, accompagné de son épouse et de ses beaux-frères de Lévis, était en visite chez son frère, M. Louis H. Lemieux, boulanger, le jour de Noël.

M. A. G. Racey, du journal le "Star", ainsi que madame A. G. Racey et Mlle A. Racey, de Montréal, sont venus passer le jour de Noël chez M. H. W. Racey, le gérant de la compagnie Price Bros.

M. et Mme Narcisse Gosselin, et Mlle Lorenza Gagnon, de Berthier, étaient en visite chez MM. Ed. Bernatchez et J. Édouard Caron, samedi et dimanche.

Votre cadeau sera certainement apprécié si vous le choisissez parmi le magnifique assortiment de bijoux, montres, bracelets, bagues, porte-bijoux, etc., au magasin de M. Amédée Côté, orfèvre, Montmagny.

MM. Désiré Richard, de Québec, et F. H. Gagnon, voyageur de commerce, de Québec, étaient en visite chez M. Adolphe Renault, au commencement de la semaine.

M. Jos. B. Bélanger, de Salmon Falls, N.-H., était de passage à Montmagny et à St-Jean Port-Joli, ces jours derniers.

M. Jos. Tétu, hôtelier, de Fraserville, était en notre ville, dimanche.

GRANDE VENTE DE JANVIER

Lin gerie blanche pour dames
Cache-corsets 30 et 35cts pour... 19cts
Cache-corsets 50 et 60 cts pour... 33
Cache-corsets 90 et 1.00 pour... 59
Chemises, bonne qualité 40 pour... 29
Chemises bonne qualité 60cts pour... 39
Chemises bonne qualité 90 cts pour... 59
Jaquettes 50 et 60 cts pour... 39
Jaquettes 90cts pour... 59
Jaquettes \$1.25 pour... 80
Jaquettes \$1.50 pour... 1.00
Jaquettes 1.75 pour... 1.35
Pantalons bonne qualité pour... 19
Pantalons 50 et 60cts pour... 39
Pantalons 90cts pour... 59
Mouchoirs fantaisie blancs... 50cts doz
Mouchoirs blancs et noirs 50cts et 1.00 la doz.
Gants laine blanc, noir et couleur, Régulier 25, 30 et 35cts pour... 19
Balance des fourrures en stock à moitié prix.

J. G. BITTNER.

J. G. BITTNER

Hautes nouveautés en articles de toilette et de fantaisie pour cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

Ceintures, Gants, Collets de Fantaisie.

Superbe Echarpe en Soie et en Dentelles.

Dessins de Coussins, Couleurs et Dessins Variés.

Parfums pour les Fêtes de Qualité Supérieure en Bouteille et à l'Once.

Sacoches en Cuir et de Fantaisie.

Assortiment Considérable de Hautes Nouveautés en Parures pour Cheveux, Peignes, Barrettes, etc.

Au Magasin Populaire de

J. G. Bittner

Monsieur Alphonse Bernatchez vient d'ouvrir un grand magasin de meubles et tapis, dans son ancien magasin de tabac, coin des rues Saint-Jean Baptiste et Sainte-Marie, en face du Bureau de Poste.

Il continuera à tenir son magasin de tabac, bonbons, et jouets dans le magasin d'à côté, occupé l'an dernier par le Syndicat de Québec.

Pour les Fêtes

En fait de cigares, cigarettes et tabacs, vous trouverez au magasin de M. Misael Bernatchez le plus beau choix du district. De même pour les fruits et bonbons de toutes sortes.

M. Jas. D. Stewart est allé à Québec, mardi, pour assister à l'assemblée des actionnaires et des créanciers de la compagnie Austin, en liquidation.

M. Jules Hone, Jr., agent à Québec, du service des voyageurs et paquebots transatlantiques du "Canadien Pacifique", et ses assistants, ont l'honneur de présenter à leurs clients et au public en général leurs meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité pour la nouvelle année. (Signé) JULES HONE, JR.

Sacrifice Annuel

Du 13 décembre 1909 au 15 janvier 1910, Réduction de 20 à 25 pour cent sur marchandises sèches vendues comptant au magasin de Mlle H. TALEBOT, Rue Ste-Julie, Montmagny.

Mlle Marois informent le public qu'elles ont ouvert une salle de couture chez M. Narcisse Lemieux, fils, pour la confection de costumes, robes, manteaux, etc.

Monsieur Alfred Deschênes, du Manoir des Aulnaies, était en visite chez son frère, M. Aimé M. Deschênes, chènes.

A l'assemblée, des francs-tenanciers tenue à la sacristie après la messe, dimanche, M. Albert Collin a été élu marguillier en remplacement de M. Louis Gaudreau sortant de charge.

Monsieur Talma Lavergne, gérant de la Banque Nationale à Saint-Joseph de Lévis, et madame Lavergne sont venus passer quelques jours de vacances chez leurs parents.

Mlle Meline Caron, institutrice, de Saint-Pierre, était de passage dans notre ville, la semaine dernière.

Nous regrettons d'apprendre la mort de Madame Léda Caron, épouse de M. Napoléon Bélanger, décédée subitement samedi soir à l'âge de 57 ans et un mois.

Son service et sa sépulture ont eu lieu mardi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères condoléances.

Monsieur Charles Mignault, de Sainte-Appoline, était de passage à Montmagny, lundi, par affaires.

Mlle Adine Blouin est venue passer les vacances de Noël et du Jour de l'An dans sa famille.

Monsieur Symphonien Bernier est allé passer le jour de Noël à Québec chez son fils Joseph.

Vendredi, le 24 décembre, ont eu lieu les funérailles de monsieur Achille Bernier décédé mercredi le 22 à l'âge de 69 ans et 10 mois. A la famille en deuil nous offrons nos plus vives sympathies.

A TOUS NOS CLIENTS ET AMIS

Nous offrons nos meilleurs
souhaits de

Bonne et Heureuse Année

J.A. Caron

Rue de la Fabrique, MONTMAGNY

La Science du Cadeau!

Savoir choisir un cadeau, surtout pour Noël et le Jour de l'An, c'est la moitié du cadeau lui-même. Or, les cadeaux qui se présentent le mieux et sont reçus avec le plus de plaisir, sont bagues fiançailles, joncs de mariage, porte-bijoux, porte-portraits en cuivre doré, miroirs sur pied de cuivre doré, crucifix, croix, chaînes de montre, bracelets, montres, loquets, bijoux de toutes sortes. Vous trouverez tout cela et une foule d'autres articles de fantaisie, et de cadeaux les plus nouveaux à des prix pouvant convenir à toutes les bourses.

CHEZ
JOSEPH BELANGER, Orfèvre.
RUE DU DEPOT, MONTMAGNY

Vous trouverez aussi à son salon de barbier, le plus beaux choix d'articles de toilette ainsi que de cigares et cigarettes à des prix défiant toute compétition.

Véritable Massacre des Prix dans les Fourrures

Nous venons de recevoir un set d'échantillons de manufactures pour être vendus à grand sacrifice en bas du prix du gros. Aussi nous vendrons à grand sacrifice deux beaux manteaux en mouton de Perse. Venez nous voir avant le jour de l'An.

GEO. E. FOURNIER
En face de la Banque Nationale, Montmagny.

Accordéons! Accordéons!

Il me reste en magasin quelques échantillons des meilleures marques que je vendrai à grand sacrifice (en bas du prix coûtant). Aux amateurs d'en profiter.

AMEDEE COTE, orfèvre, Montmagny. (Suite à la 4e page)

POURQUOI DOIT-ON ASSURER SA VIE DANS LA SAUVEGARDE?

PARCE QUE ses garanties sont au moins égales à celles des compagnies rivales.

PARCE QUE de toutes les compagnies fondées depuis 10 ans, c'est celle qui augmente le plus rapidement.

PARCE QUE ses taux sont aussi avantageux que ceux de n'importe quelle compagnie.

PARCE QUE la sagesse et l'expérience de ses directeurs est une garantie de succès pour les années futures.

PARCE QUE c'est une compagnie Canadienne-Française.

Siège social: PLACE D'ARMES MONTREAL
J. A. FORTIER, Agent général MONTMAGNY

LA BANQUE NATIONALE

Capital : \$2,000,000

Reserve et profits indivis: \$1,103,695.62

DEPOT DE \$1.00 ou plus accepté, l'intérêt comptant du jour du dépôt.

QUARANTE BUREAUX distribués sur tous les points utiles de la province.

UNE SUCCURSALE EST OUVERTE à Paris, France, pour l'accommodation des voyageurs.

Nous portons une attention spéciale aux affaires qui nous viennent par la malle.

Nous sollicitons votre patronage et vos dépôts.

SOUVENEZ-VOUS qu'un DOLLAR EPARGNE est un DOLLAR GAGNE

Agence au Cap Saint-Ignace, MARDI et VENDREDI de chaque semaine.

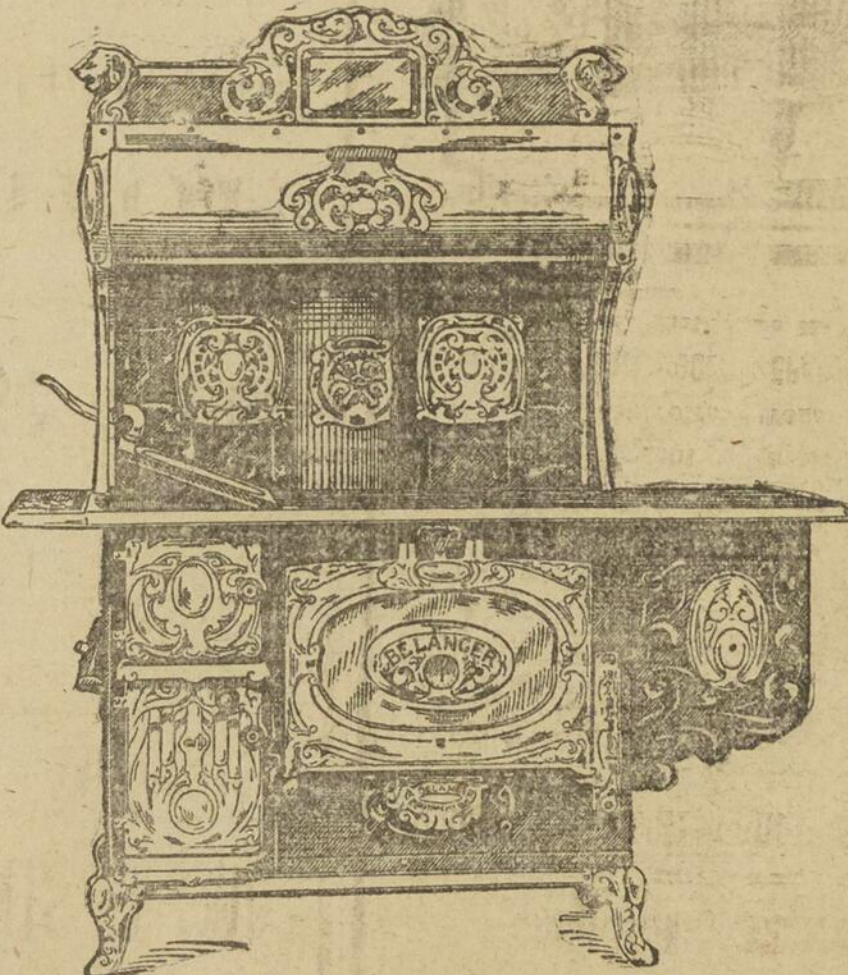


La Farine d'Avoine (roulée) OGILVIE

est supérieure à tous les produits similaires Américains parce qu'elle est préparée avec la plus belle variété d'avoine du Manitoba—la meilleure au monde. Elle constitue, sous forme de soupape, L'Aliment par Excellence du Déjeuner

Agée, facile à digérer, nutritif
POUR LES ENFANTS, LES ADULTES ET LES VIEILLARDS
EN VENTE PARTOUT
The Ogilvie Flour Mills Co., Ltd. Montréal et Winnipeg

POELE "BELANGER"



Ce poêle vous économisera plus de combustible que vous dépensez actuellement pour faire votre cuisine et réchauffer votre maison.

Le braisier est muni d'une nouvelle grille qui ferme étanche pour l'air et conservera du feu toute la nuit avec très peu de bois.

Un appareil spécial attaché au fourneau vous permet de conduire tout l'air chaud dans un appartement éloigné ou au second étage; Vous avez ainsi tous les avantages d'une fournaise à l'air chaud.

Aucun poêle des autres manufactures n'a ces améliorations. Venez voir ces poêles ou bien écrivez-nous et nous enverrons un de nos voyageurs vous donner des explications.

A. Bélanger,
MONTMAGNY,

Tous ceux qui souffrent du Rhumatisme ne peuvent être guéris que par le **REMEDE SPECIAL** du Dr Barasch pour le Rhumatisme. Demandez-le à votre magasin ou à notre succursale de Montmagny. **THE EUROPEAN GENIAL MEDECINE CO.**